

15 janvier 2013

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



GROUPE DE TRAVAIL DEDIE AU LOGEMENT

Le SNAPATSI, membre de ce groupe de travail, propose en complément d'une montée en puissance de la politique de réservation des logements du Ministère de l'Intérieur:

- ◆ de favoriser un accompagnement des dispositifs "accession aidée à la propriété",
- ◆ la création d'un prêt social "location-accession à la propriété",
- ◆ une évolution du prêt complémentaire à taux 0% du MI pour l'achat d'un logement neuf ou ancien :
 - ⇒ par l'extension de l'octroi de ce prêt aux départements limitrophes de l'IDF où le prix de l'immobilier est moins cher: l'Oise, l'Yonne, la Marne, le Loiret, l'Eure et Loire, l'Eure, l'Aube, l'Aisne,
 - ⇒ par l'ouverture du PTZMI dans les grands bassins d'emploi (Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux...) ainsi que dans les départements des régions qui rencontrent des problèmes de cherté et rareté des logements, dans les zones déclarées de sécurité prioritaire et dans les zones sensibles,
 - ⇒ par l'élargissement de la notion primo-accédant afin de pouvoir obtenir un second prêt dès lors que l'agent accède une nouvelle fois à la propriété (famille qui s'agrandit, mutation...),
 - ⇒ par la révision des critères d'attribution afin de permettre à un plus grand nombre d'y avoir accès,
 - ⇒ par l'augmentation du montant prêté et de la durée de remboursement (de 7 à 10 ans).

**Le SNAPATSI reste vigilant et une force de proposition
pour un droit au logement de qualité pour tous**

C
N
A
S

